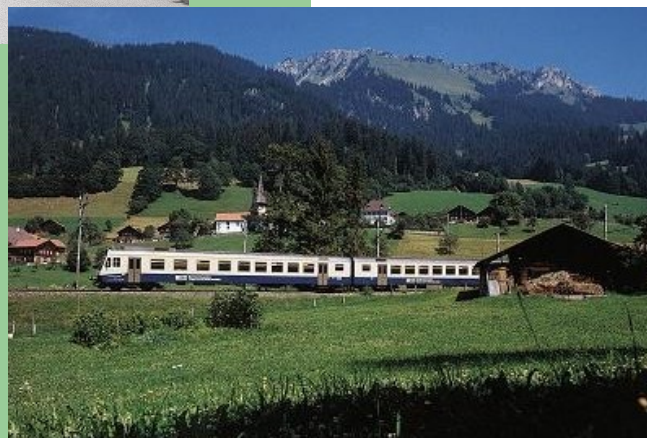


TRANSPORTS ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le 13 AVRIL 2006



Comment concilier les attentes des acteurs économiques, de l'environnement et de la population?

- **Le point de vue de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**
 - Michel DUBROMEL
 - Réseau Transports et Mobilité Durable

Éléments introductifs

- Les transports constituent un instrument de cohérence et de cohésion au sein d'un territoire
- Ces principes s'appliquent de l'échelle locale jusqu'à l'échelle européenne.

Éléments introductifs

- Actuellement, les transports « s'adaptent » aux politiques d'aménagement et d'urbanisme.
- Ils devraient être un élément structurant de l'aménagement équilibré et soutenable des territoires.



L'approche sectorielle et fonctionnelle

- La sectorisation des territoires en zones spécialisées (*zone commerciale, zone d'habitation,...*) conduit à accroître les déplacements,
- La répartition géographique des pôles d'activité entraîne des créations d'infrastructures régionales ou internationales (*délocalisations...*)



L'approche sectorielle et fonctionnelle

- Pour le transport de marchandises :
 - Une offre conséquente d'infrastructures autoroutières,
 - La sous-tarification des transports routiers,
 - Le développement des transports « absurdes ».



Les impacts des transports

- La consommation d'espaces naturels
- Les paysages
- La fragmentation des territoires
- L'atteinte à la biodiversité

Les impacts des transports

- La pollution de l'air
- La santé
- La pollution sonore
- Les déchets
- La pollution lumineuse

Vers une politique soutenable des transports

- La profusion des organismes décisionnels au sein d'un territoire,
- L'absence d'une politique soutenable des transports
- Une politique « **au fil de l'eau** ».



Vers une politique soutenable des transports

- Le coût des impacts environnementaux est assuré par la collectivité : sécurité, pollution atmosphérique, santé.
- Les territoires sont une ressource non renouvelable

